Communiqué de Presse

Paris - 12 juillet 2023

Cochebat au cœur des enjeux et des réglementations environnementales actuelles et futures

Organisation professionnelle représentative des fabricants de composants et de systèmes intégrés de chauffage, rafraîchissement et sanitaires, Cochebat travaille en collaboration avec l'ensemble des organismes du secteur pour intégrer au mieux les solutions de plancher chauffant/rafraîchissant basse température (PCRBT) et d'hydrodistribution dans les constructions actuelles et futures. **Le syndicat intervient en amont des réglementations et accompagne ses adhérents dans la mise en applications des évolutions qui touchent le bâtiment**. Au cœur de l'actualité de la construction et de la rénovation, la sobriété énergétique et les enjeux environnementaux font partie des axes prioritaires de Cochebat et des travaux de ses adhérents.

Une démarche engagée en amont dans la mise en place de la REP PMCB

Entrée en application depuis le 1er mai dernier, la **REP PMCB** (Responsabilité Élargie du Producteur pour la filière Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment) englobe logiquement les produits de l'hydrodistribution et du PCRBT dans la stratégie globale de recyclage et notamment celle des plastiques. Pour mettre en place la filière et les actions spécifiques au secteur, Cochebat est intervenu en amont aux côtés d'UPB et de l'AIMCC, auprès des pouvoirs publics et des éco-organismes agréés (ECOMAISON, VALDELIA et VALOBAT). Le syndicat joue un rôle majeur grâce à sa connaissance complète de la filière, de la fabrication au recyclage, pour **défendre une position commune à toute la profession et participer à la mise en place d'un processus efficace et vertueux pour tous**. Cochebat a ainsi contribué à la définition et au suivi des stratégies de collecte, notamment à la collecte correcte des produits plastiques, en lien avec l'OCAB, l'organisme de coordination des Eco-organismes.

Les adhérents de Cochebat travaillent également à la **mise en œuvre de la REP sur le terrain** afin d'aider les acteurs de la filière, à répondre aux objectifs fixés. Aujourd'hui, les adhérents de Cochebat sont en ordre de marche, que ce soit pour le recensement des produits, l'intégration aux systèmes de facturation ou la mise en application de la collecte.

PCRBT et hydrodistribution : une filière prête pour contribuer à l'efficacité énergétique des bâtiments

Publié le 7 juin dernier, le Décret n° 2023-444 du 7 juin 2023 relatif aux systèmes de régulation de la température des systèmes de chauffage et de refroidissement et au calorifugeage des réseaux de distribution de chaleur et de froid s'intègre au plan de sobriété énergétique du gouvernement avec de nouvelles mesures qui touchent tous les types de bâtiments, résidentiels et tertiaires, neufs comme existants.

Pour la filière, et les adhérents de Cochebat, l'obligation de systèmes de régulation est une avancée positive dans le cadre des économies d'énergie. En effet, la régulation permet de piloter finement son installation et de bénéficier de tous les **avantages des systèmes rayonnants.** C'est la raison pour laquelle les systèmes qui bénéficient de la marque de qualité CERTITHERM, délivrée par COCHEBAT, intègrent dans leur constitution un système de régulation. Cette dernière est indispensable pour

bénéficier des caractéristiques décrites dans les certificats CERTITHERM et pour bénéficier du confort associé à ces installations.

Grâce aux tubes pré-isolés, la filière de l'hydrodistribution, représentée par COCHEBAT, est également prête pour cette démarche de calorifugeage. En associant en usine un tube et son complexe d'isolation, les tubes pré-isolés forment des solutions « prêt-à-poser » qui offrent un premier niveau de calorifugeage des réseaux. De plus, les tubes d'hydrodistribution s'intègrent parfaitement dans cette démarche en étant facilement isolables grâce à leur adaptation aux gaines standards présentes sur le marché.

Le plancher chauffant/rafraîchissant : une solution qui s'intègre parfaitement dans la RE2020

Adapté aux systèmes de production et aux solutions de régulation de demain, le PCRBT est une solution parmi les plus appropriées pour répondre aux besoins d'aujourd'hui et aux futurs enjeux du bâtiment. Dans le cadre de la RE2020, le PCRBT bénéficie d'atouts significatifs et, en premier lieu, de FDES collectives disponibles sur la base inies (www.base-inies.fr) qui documentent les performances environnementales des tubes d'hydrodistribution et des systèmes des PCRBT. Ces données, représentatives des impacts environnementaux sur l'ensemble du cycle de vie des solutions proposées par les adhérents Cochebat, viennent renseigner les maîtres d'œuvre dans l'évaluation globale des indices carbone du bâtiment.
Cochebat intervient également en amont afin de positionner les solutions PCRBT dans le contexte de concurrence face aux autres solutions présentes sur le marché. Plusieurs études ont ainsi été menées, orientées vers la maison individuelle, puis vers le collectif. Elles confirment les avantages reconnus du PCRBT :
En maison individuelle :

- **gain de 10 % de Consommation d'Energie Primaire (Cep),**
- **3 % d'économie sur les matériaux utilisés pour une maison type.**

Dans le collectif :

- **optimisation du coefficient de performance (COP) d'une pompe à chaleur jusqu'à 40 %** grâce au recours à une eau chauffée à température modérée,
- **division par 4 l'impact carbone** (en comparaison à une installation équipée de radiateurs classiques).

Dans les deux cas, la réversibilité du système est également un atout grâce à la possibilité d'utiliser son plancher chauffant en mode rafraîchissement sans avoir recours à une climatisation énergivore. Cette fonction permet de gagner quelques degrés et d'éviter la surchauffe du logement en périodes de forte chaleur.

COCHEBAT est le syndicat national des fabricants de composants et de systèmes intégrés de chauffage, rafraîchissement et sanitaire. Il contribue au développement du plancher chauffant/rafraîchissant par eau basse température et de l'hydrocâblé du chauffage et des sanitaires. Il représente aujourd'hui 80 % des acteurs du marché en France, agit pour les normes et la qualité, et assure le rayonnement de l'information sur les solutions proposées par ses adhérents. Il est membre de L'AFPAC et d'Énergie & Avenirs.

www.cochebat.org/ www.certitherm.fr/

@syndicatcochebat @cochebat @cochebat

Service de presse : ALURE COMMUNICATION - Laure TORTET - l.tortet@alurecom.fr - Tél. 06 82 66 06 04